



CERCLE DES NAGEURS MELUN VAL DE SEINE

Piscine de Melun - 50, Quai Maréchal Joffre 77000 MELUN

E-mail: cercledesnageurs@melunnatation.fr / Web : www.melunnatation.fr

TARIFS CNMVS – Période du 19 Septembre 2022 / 7 Juillet 2023

ATTENTION - Pour les groupes très demandés, priorité est donnée aux inscriptions à 2 séances par semaine.

La licence FFN est obligatoire, elle est intégrée dans la cotisation annuelle.

	1 séance / semaine (BB nageurs / Jardin Aquatique / Adultes / Aquagym / Nage avec palmes) Sur 34 semaines	2 séances / semaine (Ecole de Natation / Pré-Ados / Ados / Adultes / Aquagym) Sur 34 semaines	1 séance / semaine Petites vacances scolaires incluses (Aquagym / Adultes / Nage avec palmes) Sur 40 semaines (*)	Plus de 2 séances Petites vacances scolaires incluses (Compétition / Aquagym / Adultes) Sur 40 semaines (*)
1^{ère} personne	250 €	350 €	350 €	450 €
2^{ème} personne	230 €	330 €	330 €	430 €
Au-delà de 2 personnes	210 €	310 €	310 €	410 €

Exemple pour 2 personnes inscrites = 350 pour la 1^{ère} + 330 pour la 2^{ème} = 680

Exemple pour 3 personnes inscrites = 350 pour la 1^{ère} + 330 pour la 2^{ème} + 310 pour la 3^{ème} = 990

() cours pendant les petites vacances scolaires.*

Le paiement peut être effectué :

- en une seule fois : chèque remis en banque début octobre
- en 2 ou 3 fois : chèques remis en banque en octobre, novembre et décembre

Modes de paiement acceptés : Chèques, Chèques ANCV, Espèces

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour tous les adhérents :

- le formulaire d'inscription dûment complété
- 1 enveloppe timbrée à vos noms et adresse
- votre règlement complet (faire plusieurs chèques si vous optez pour le paiement en 2 ou 3 fois)
les chèques sont à rédiger à l'ordre du : 'CNMVS'
- pour les adhérents de plus de 18 ans :
 - o un certificat médical de moins de 3 ans
 - o le formulaire de licence "majeurs"
- pour les adhérents de moins de 18 ans :
 - o le formulaire de licence "mineurs" avec le questionnaire santé dûment complété

Documents supplémentaires spécifiques aux 1^{ères} inscriptions Ville de Melun :

La Ville de Melun renouvelle son action « 1^{ère} inscription gratuite pour les enfants de Melun » : **pour tout enfant âgé de plus de 5 ans, résidant à Melun et n'ayant jamais été adhérent** auparavant d'un club de sport à Melun, **la ville rembourse une partie de la cotisation**. Pour ces dossiers, il est demandé de fournir en plus des documents mentionnés ci-dessus, les pièces suivantes :

- règlement : un chèque de caution de 150 € (non encaissé et restitué en fin de saison sportive si la Mairie de Melun confirme que vous avez droit à cette 1^{ère} inscription) + un chèque du solde de la cotisation
- une copie de justificatif de domicile (facture EDF/GDF, eau, téléphone fixe)
- une copie de la pièce d'identité (des parents)